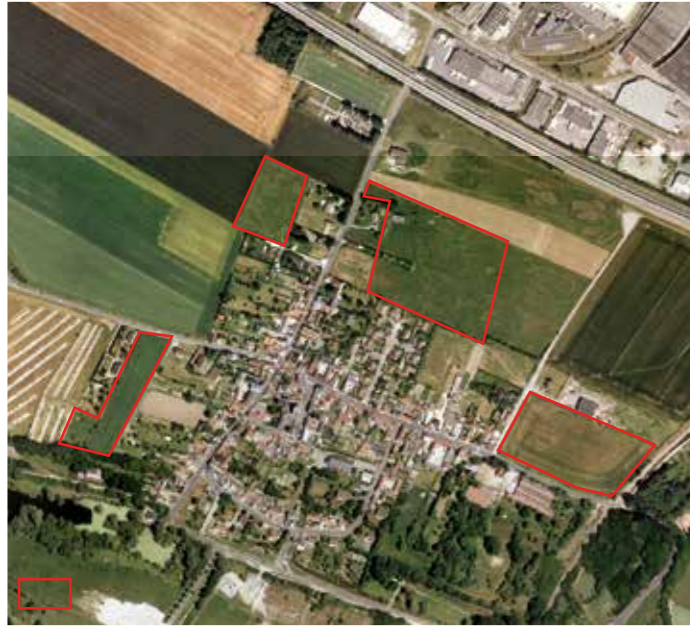


ZONES 1 AU et 2 AU - EXTENSION D'UN NOYAU VILLAGEOIS

5- LONGPRE LES AMIENS

ORIENTATIONS
D'AMENAGEMENT



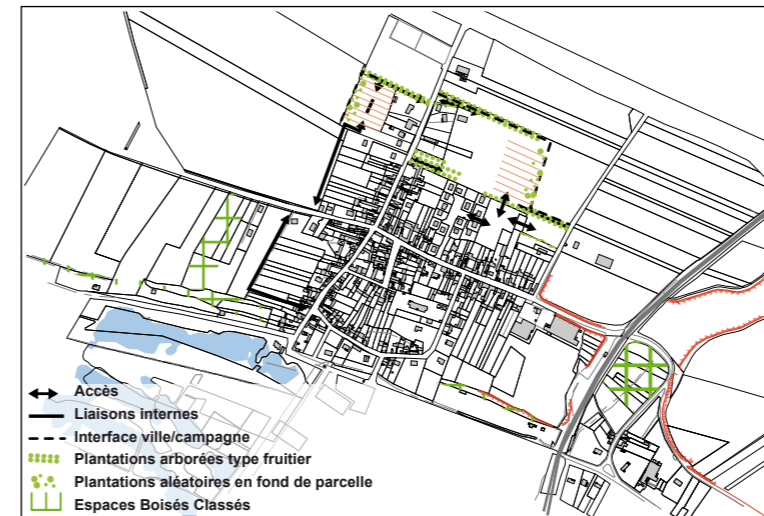
SITUATION - ENJEUX

Longpré-lès-Amiens s'est implanté sur le versant sud de la vallée de la Somme, à l'ouest de la ville centre.

L'ouverture à l'urbanisation de petits secteurs permettra au noyau villageois de Longpré de s'étendre, par poches, sur le paysage agricole ouvert en recréant une nouvelle silhouette bâtie. L'aménagement d'une interface, jardinée, plantée mais transparente et praticable, doit permettre de mettre en relation ces deux paysages contrastés, openfield et bâti.

De même, une mise en réseau des voies existantes et futures est garante de continuité, d'échanges et de mixité.

Une attention particulière sera portée sur le caractère rural et ses ambiances afin de les préserver et les conforter (image-référence des vergers, des prairies).



LES INTENTIONS D'AMENAGEMENT

- Accompagner les nouvelles voies d'accès d'une trame végétale en référence aux vergers,
- Connecter les rues les unes aux autres,
- Planter les fonds de parcelles contigus au domaine agricole pour créer une interface entre les habitations et les champs,
- Réserver un espace de tour de ville,
- Mettre en valeur les éléments identitaires du caractère rural (haie, arbres, parcellaires).

LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

- Zones 2AU
- Principes de connexions viaires
- Principes de connexions viaires plantées
- Interface ville/campagne
- Perspectives

